

RÉSOLUTION DU CONSEIL NATIONAL DES BARREAUX

CONCERNANT LA SITUATION DES AVOCATS AFGHANS

Adoptée par l'Assemblée générale du 20 septembre 2024

* *

Le Conseil national des barreaux, réuni en assemblée générale le 20 septembre 2024,

CONNAISSANCE PRISE du communiqué publié le 15 août dernier par l'Association indépendante du Barreau afghan en exil à l'occasion du troisième anniversaire de la chute de Kaboul ;

RAPPELLE l'amitié et la collaboration continue du CNB et de l'Association indépendante du barreau afghan ("AIBA") créée en 2008 et qui œuvre depuis à la défense des droits fondamentaux et des droits de la défense, à l'indépendance de la justice et au renforcement de l'État de droit et des valeurs démocratiques en Afghanistan.

RAPPELLE la mobilisation du CNB depuis la prise de Kaboul par les talibans, le 15 août 2021, au soutien des avocats afghans qui a permis notamment la relocalisation en France de plusieurs avocats afghans.

RAPPELLE que depuis cette date, plus de 1300 avocates afghanes ont perdu le droit d'exercer la profession, et sont, comme toutes les femmes afghanes, privées du droit de travailler, de sortir seule de chez elles, de poursuivre des études et de s'exprimer publiquement et n'ont d'autre choix que de tenter de fuir le pays souvent au péril de leur vie.

SALUE la création et le travail de l'Association indépendante du Barreau afghan en exil qui, en tant que composante de la société civile afghane, alerte la communauté internationale, en particulier les Nations unies, appelle à des mesures urgentes pour protéger les avocats de la défense, soutenir les réfugiés afghans et faire en sorte que les talibans répondent de leurs actes.

EXPRIME son entière solidarité et se tient à l'entière disposition de l'Association indépendante du Barreau afghan en exil pour l'aider dans ses actions.

DEMANDE aux autorités françaises de faciliter la relocalisation en France des avocats afghans, et notamment des avocates poussées à l'exil.

* *

Fait à Paris, le 20 septembre 2024

Conseil national des barreaux
Résolution concernant la situation des avocats afghans
Adoptée par l'Assemblée générale du 20 septembre 2024